

Certificat D.A.P.A.

Certificat des Distributeurs Applicateurs Prestataires de services de Produits Antiparasitaires et assimilés.

Formation de niveau V

Objectif de la formation

Obtention du Certificat D.A.P.A.

Débouchés

Pouvoir exercer votre métier en toute légalité et sécurité pour vous, pour les autres et pour l'environnement.

Publics visés

Toute personne, adulte, en situation professionnelle.

Conditions d'accès

Etre chef d'entreprise ou salarié d'entreprise publique ou privée distribuant, vendant ou appliquant des produits antiparasitaires en tant qu'utilisateurs ou prestataires de service.

Période de réalisation

1^{er} session 2009 : mars/avril

2^{ème} session 2009 : novembre/décembre

Tarifs

Sur votre demande et après inscription un devis pourra vous être adressé :

- Coût du positionnement par UC : 31 €
- Prix forfaitaire par UC : 350 €
- Coût pour 3 positionnements : 77 €

Pour information :

- Coût forfaitaire par journée de formation pour le renouvellement : 84 €



EPLEFPA Etienne Restat

C.F.P.P.A

Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade sur Lot
E.mail : cfppa@ste-livrade.org

Téléphone : 05.53.40.47.40

Télécopie : 05.53.40.47.41

Site : <http://www.ste-livrade.org/cfppa>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES



Architecture de la formation

Modules

UC 1 :

- **Connaissance scientifiques et techniques relatives à la lutte antiparasitaire.**

UC 2 :

- **Principales dispositions réglementaires et consignes concernant la distribution, l'application et le transport de produits antiparasitaires dans les meilleures conditions d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.**

UC 3 :

- **Communication pour donner des informations à diverses catégories d'interlocuteurs sur la distribution et application de produits antiparasitaires.**

Les titulaires d'un diplôme de niveau 4 en sont dispensés.

Examen

Evaluations des 3 UC si nécessaire par QCM.

Délivrance du Certificat par le Ministère de l'Agriculture après réception et validation des dossiers de chaque candidat.